

Scrutin référendaire du 18 juin 2023 : La COCEM demande à l'AIGE de publier la liste des bureaux des incidents en raison de l'insécurité

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 20 JUN 2023

1369

Malikilé

www.malikle.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Examen du Baccalauréat

Ibrahim Ikassa Maiga prône la moralisation des examens



Paix et Réconciliation au Mali : La CCSC/PURN recommande dialogue avec Iyad et KOUFFA



Le festival des cadeaux de Canal+ Mali : Les premiers gagnants reçoivent leurs lots



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

19 Juin
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée.



Se laver les mains régulièrement.



Tousser ou éternuer dans le coude.



Respecter la distance de sécurité.



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains.



Eviter de se serrer les mains.



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez.

Echantillons testés

14

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

677 440 Vaccinations incomplètes

3 805 357 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 151

Guéris

32 331

Décès

743

dont 01 fait l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.10



P.17



P.28



UNE

Examen du Baccalauréat : Ibrahim Ikassa Maiga prône la moralisation des examens

P.5

BREVES

Le festival des cadeaux de Canal+ Mali : Les premiers gagnants reçoivent leurs lots

P.10

BAC 2023 : Une première journée sans grands incidents

P.10

Départ de la Minusma du Mali à la demande de Bamako : La mission attend la décision du conseil de sécurité

P.11

Genre féminin en Afrique : Les premières dames d'Afrique lancent la campagne « WE ARE EQUAL »

P.11

Minusma : Dans l'œil du cyclone

P.12

Annnonce officielle : Début du mois lunaire Zouhidja et date de la célébration de la fête de Tabaski au Mali

P.12

ACTUALITES

Paix et Réconciliation au Mali : La CCSC/PURN recommande dialogue avec Iyad et KOUFFA

P.15

Mali : Le retrait de la Minusma suscite des réactions mitigées

P.17

POLITIQUE

Scrutin référendaire du 18 juin 2023 : La COCEM demande à l'AIGE de publier la liste des bureaux des incidents en raison de l'insécurité

P.20

Éditorial : Vivement la quatrième république !

P.22

Référendum au Mali : Des agents électoraux enlevés par des hommes armés selon la mission d'observation MODELE-MALI

P.23

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Violence conjugale : L'autre face cachée du mariage

P.24

INTERNATIONAL

Guerre en Ukraine : La médiation africaine en difficulté

P.25

Massacre de 41 lycéens en Ouganda : Colère des familles

P.27

SPORT

Qualifications CAN Côte d'Ivoire : La RD Congo corrige le Gabon

P.28

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



INPS Au service des assurés sociaux

Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités



Examen du Baccalauréat

Ibrahim Ikassa Maiga prône

la moralisation des examens

Le lundi 19 juin 2023, le ministre de la re-fondation de l'État, chargé des relations avec les institutions, Pr Ibrahim Ikassa Maiga, a lancé officiellement les épreuves écrites du baccalauréat général au complexe scolaire Sciences Arts et Mathématiques relevant de la circonscription de l'Académie d'Enseignement de Bamako rive droite. Pour cette occasion, il était accompagné de quatre de ses collègues ministres : Andogoly Guindo, ministre de l'Artisanat, de la Culture,

du Tourisme et de l'industrie hôtelière, Diéminatou Sangaré, ministre de la Santé et du Développement social, Oumarou Diarra, ministre délégué auprès du ministre de la Santé et du Développement social, chargé de l'action humanitaire, et Wadidié Founé Coulibaly, ministre de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille. La cérémonie a également été marquée par la présence de Kinane Ag Gadega, secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, de Ma-

madou Konta, directeur des ressources humaines du secteur de l'éducation, de Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré, directrice de l'Académie d'Enseignement de Bamako rive droite, ainsi que des autorités communales et traditionnelles de la Commune VI.

Cette année, 212 862 candidats sont répartis dans 480 centres pour 7646 salles sur toute l'étendue du territoire national.

Le lancement officiel a commencé par la traditionnelle montée des couleurs avec les pionniers. Ensuite, le ministre de la refondation de l'État chargé des relations avec les institutions, Pr Ibrahim Ikassa Maiga, s'est adressé aux surveillants. Très perspicace, il les a invités à plus de vigilance, de sérieux et de proactivité pour mener à bien cette activité à laquelle les plus hautes autorités accordent une attention particulière. Par la même veine, il a souligné que la refondation de l'État passe nécessairement par la formation des futurs cadres du pays. Sans doute, l'école est le temple du savoir pour la formation intellectuelle et spirituelle des jeunes.

Après ce message fort, la délégation ministérielle et les autorités communales et traditionnelles ont visité quelques salles de classe. Partout où ils sont passés, ils ont prôné la moralisation des examens. C'est dans la salle N°476 que le ministre de la re-

fondation de l'État, chargé des relations avec les institutions, a ouvert la première enveloppe contenant l'épreuve de littérature. Il en a profité pour prodiguer des conseils aux candidats, en leur indiquant qu'ils doivent s'inscrire dans le cadre de la lutte implacable contre la fraude, les fuites de sujets et les faux sujets. Selon lui, tous les membres du gouvernement sont résolument engagés auprès du ministre de l'Éducation nationale, Mme Sidibé Dédéou Ousmane, pour endiguer ce fléau qui ternissait l'image de notre système éducatif. **Préparation pour le baccalauréat général à Bamako**

La Directrice de l'Académie d'Enseignement de Bamako rive droite, Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré, a annoncé que sa structure a enregistré 36 155 candidatures pour cette session, dont 16 845 filles et 19 310 garçons. Les candidats libres représentent 17,36% de ce nombre, soit 6 277 personnes,

dont 3 975 garçons et 2 302 filles. Elle a appelé les surveillants à faire preuve de responsabilité pour assurer le bon déroulement du baccalauréat général.

La Directrice de l'Académie et sa délégation ont visité plusieurs centres pour s'assurer que les dispositions nécessaires ont été prises pour les épreuves écrites du baccalauréat général. Elle a encouragé les candidats à faire preuve de courage, de responsabilité et surtout à cultiver le goût du travail personnel. Elle a également de-mandé aux surveillants de faire preuve de plus de responsabilité et de vigilance pour éliminer tout cas de fraude. Enfin, elle a remercié et félicité les enseignants pour leur dévouement et leur patriotisme.

■ Ibrahim Sanogo



■ Primature du Mali



CHOGUEL KOKALLA MAÏGA DANS LE BUREAU DE VOTE : AUX MALIENNES ET MALIENS DE L'INTERIEUR ET DE L'EXTERIEUR, ECRIVEZ VOTRE PROPRE HISTOIRE.



■ MALI KANU



C'est une affaire de monsieur et madame Coulibaly
Vu sur internet

Cocody

Elle intègre un groupe WhatsApp de célibataire et découvre que c'est son mari l'administrateur du groupe

■ Mohamed Salia Touré



Le samedi 17 juin 2023, s'est tenu à N'Gbakoro droit le Grand Grin. Le thème a porté sur la problématique de Jeunesse et entrepreneuriat. Merci à tous les participants et à l'équipe de Grand Grin de N'Gbakoro Droit.
#Jeunesse
#entrepreneuriat
#Meet_up
#Ngabakoro
#Grand_Grin
#La_revolution_citoyenne_en_marche



■ Jeune Afrique Business



Les chocs macroéconomiques ont poussé les partenaires du développement à gérer l'urgence. Pour Rabah Arezki, ancien chef économiste à la BAD, il faudrait que l'aide au développement se concentre sur les déficiences structurelles et climatiques préexistantes afin que les pays à faible revenu puissent se transformer. – Jeune Afrique



■ Le Coup



Au total, 212 862 candidats répartis entre 480 centres et 7 646 salles passeront le BAC demain. Bonne chance à tous !

■ Hadra TV.



Commune urbaine de Nioro.
OUI 96,05%
NON 3,95%

BT Média



#Mali : La Fête de TABASKI sera célébrée, le mercredi 28 juin 2023 sur toute l'étendue du territoire national.

Lumiere Tv



Journal de Référendum sur le Projet de la Nouvelle Constitution de la République du Mali

Après avoir reçu, à ma descente d'avion, un accueil chaleureux et enthousiaste des militants, sympathisants de mon parti ADP-MALIBA et des habitants de ma ville natale de Kayes, j'ai accompli, ce jour 18 juin 2023, mon devoir civique au Groupe scolaire Kayes Legal Segou A - Premier Cycle - où j'ai voté dans le bureau N03.

J'appelle tous mes compatriotes de l'intérieur et de l'extérieur du Mali à sortir massivement pour accomplir leur devoir citoyen.

Qu'Allah bénisse le Mali.

Aliou Diallo

Président d'Honneur de l'ADP - MALIBA



Casimir Sangala



Référendum : ne pas confondre ville de Kidal et Région de Kidal.

Professeur Cheick Yacoub Doucoure



Le Professeur Cheick Yacoub Doucoure et sa délégation en route pour Nouakchott Mauritanie pour une réunion internationale intitulée : apporter la paix dans le monde.



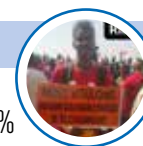
L'ESSOR



Plus de 212 860 élèves se collent depuis lundi 19 juin 2023, aux épreuves écrites de l'examen du baccalauréat au titre de l'année scolaire 2022-2023. Ces candidats répartis entre 480 centres et 7 646 salles sont encadrés par 16 435 surveillants.



Fahad Ag Almahmoud



Au Nord le taux de participation a atteint 99,99% même dans les communes où les habitants sont tous réfugiés en Algérie et Le Niger. Les habitants de la Corée du Nord sont sous le choc.

Soudan infos



Le mouton le plus cher du Sénégal 73.000 dollars soit un peu moins de 44 Millions de FCFA .
Le mouton idéal pour la Tabaski.



Ismael Mohamed



#Sahel #Algérie: Ils ont violés des jeunes filles, abandonnés des petits enfants et femmes en plein désert loin de l'eau. Ils ont tabasser avec violence des vieillards de 80 ans. Ces pauvres innocents ont été récupérés par l'armée nigérienne à la frontière de l'Algérie hier 17/06



Gouvernement du Mali



Actualité du MTI / Référendum 18 Juin 2023 !
 Madame le Ministre des Transports et des Infrastructures, s'est acquitté ce dimanche 18 juin à 8h02mn, de son devoir civique de vote à l'occasion de l'élection référendaire portant sur le projet de constitution.
 C'est à l'école publique Mamadou DIARRA de Médina-coura que le Ministre DEMBÉLÉ Madina SISSOKO a accompli son devoir de vote.
 Cellule Communication du Ministère des Transports et des Infrastructures !



#RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL SCRUTIN DU 18 JUI 2023#. Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du Gouvernement, le Colonel Abdoulaye MAÏGA, a accompli très tôt ce dimanche 18 juin 2023, à l'école de Magnambougou ECOMA son devoir civique. Accompagnée de son épouse, le Ministre d'Etat a voté dans le bureau Numéro 13. En image.



#Sécurité Routière Occupation anarchique Mali 2023
 L'occupation anarchique du domaine public routier est une situation qui nous préoccupe au quotidien.
 Ministère des Transports et des Infrastructures Mali
 Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
 Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation - Mali



Le festival des cadeaux de Canal+ Mali : Les premiers gagnants reçoivent leurs lots



Le lundi 19 juin 2023, la remise des lots aux premiers gagnants du festival des cadeaux organisé par Canal+ Mali a eu lieu. Ce festival a pour but de remercier la clientèle de la société. La cérémonie s'est déroulée au siège de l'entreprise à l'ACI 2000.

Canal+ Mali a organisé cette tombola à l'occasion de la fête de Tabaski pour ré-compenser et satisfaire sa clientèle de façon permanente. Deux gagnants ont remporté les premiers lots de la tombola qui s'est déroulée du 25 mai au 18 juin 2023. Le premier gagnant a remporté un mouton et le second un abonnement Évasion.

Les heureux gagnants du jour, Adama Papa et Bourama Diarra, ont exprimé leur joie et leur satisfaction envers Canal+ Mali. Ils ont également invité ceux qui n'ont pas encore de décodeur Canal+ à les rejoindre, non seulement pour avoir accès à la télévision, mais aussi pour avoir la chance de gagner des lots de Canal+.

La remise des prix de la tombola se poursuivra jusqu'à la fin juin. Drissa Traoré, chargé de communication, a précisé que du 19 au 30 juin 2023, deux gagnants seront sélectionnés chaque jour. Le premier gagnant remportera un abonnement Tout Canal et le deuxième un abonnement Évasion+. De plus, un tirage au sort aura lieu, au cours duquel un abonné gagnera un billet d'avion Bamako-Dakar pour deux personnes, tous frais inclus.

Canal+ partage ainsi la joie avec ses clients à travers ce festival des cadeaux. À la fin du festival, il y aura 21 gagnants au total. La joie était visible sur les visages des gagnants présents à la cérémonie de remise des lots.

Siguéta Salimata DEMBELE



BAC 2023 : Une première journée sans grands incidents



Les épreuves écrites du Baccalauréat malien, session de juin 2023, ont débuté ce lundi 19 juin. Plus de 212 mille candidats prennent part à cet examen sur l'ensemble du territoire national. Le coup d'envoi a été donné par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga.

À la lycée El Madani Dravé de Lafiabougou, cette première journée du baccalauréat s'est bien déroulée, selon les responsables de ce centre. Sur place, les élèves de la série TSCO (terminale science économique) ont commencé avec l'épreuve d'Économie. Au sortir de la salle, certains candidats ont trouvé le sujet abordable.

Le même constat est fait au lycée Notre Dame du Niger, où les élèves de la série Terminale science sociale (TSS) composent. Ils sont 658 candidats partagés entre 22 salles dans ce centre. L'épreuve de philosophie a été la première abordée. Cela sans incident.

En revanche, au Lycée Castors I de Badalabougou, les responsables du centre ont déploré l'arrivée tardive des listes additives des candidats. Une situation qui a été gérée à temps selon eux. Ce centre accueille 535 candidats de la série Terminale science expérimentale (TSE).

Au Nord du pays, le déroulement des épreuves du Baccalauréat malien 2023 ont été interrompues dans l'après-midi dans les centres Garba Maïga et le lycée Mahamane Alassane Haidara de Tombouctou. Cette suspension fait suite à des incidents dus à une tentative d'évasion de prisonniers.

Pour le bon déroulement de l'examen, un important dispositif sécuritaire est déployé devant les centres. À l'entrée, chaque candidat est soumis à des fouilles corporelles. Les sacs, le téléphone et autres documents sont interdits en salle. Ce dispositif concerne également les surveillants.

Les parents d'élèves félicitent les autorités en charge de l'éducation pour la rigueur dans la surveillance des examens. Ils les invitent à continuer dans la même lancée afin que les diplômés soient plus valorisés au Mali.

Daouda Sacko, membre de la fédération des Parents d'élèves du Mali

Studio Tamani

Départ de la Minusma du Mali à la demande de Bamako : La mission attend la décision du conseil de sécurité



Le ministre malien des affaires étrangères a demandé, vendredi 16 juin, devant le conseil de sécurité, le retrait « sans délai » du Mali, de la mission de l'ONU au Mali (Minusma), justifiant cette demande par une crise de confiance entre Bamako et la mission.

« Le réalisme impose de constater l'échec de la MINUSMA, dont le mandat n'est plus à la hauteur des défis sécuritaires du pays », a-t-il déclaré, ajoutant que cette Mission « semble être devenue une partie du problème en alimentant les tensions intercommunautaires exacerbées par des allégations d'une extrême gravité qui sont extrêmement préjudiciables à la paix, à la réconciliation et à la cohésion nationale ». Le Chef de la diplomatie malienne s'est exprimé après l'exposé du chef de la MI-NUSMA, El-Ghassim Wane, qui a pourtant défendu, devant le Conseil de sécurité, que sa Mission s'est employée à mettre en œuvre son mandat « de la manière la plus efficace qui soit », et ce « en dépit de l'environnement complexe dans lequel elle opère », y compris les restrictions à sa liberté de mouvement.

El-Ghassim Wane a, entre autres, salué « l'action stabilisatrice de la présence de la Mission dans les centres urbains et les efforts orientés vers la protection des populations civiles, l'aide multiforme apportée aux initiatives de l'Etat malien pour la restauration et l'extension de son autorité, les projets multiples conduits au profit de populations civiles tant dans le Centre que dans le Nord et la contribution au développement d'infrastructures » du pays.

Il a qualifié ces actions, de réponse « résolument multidimensionnelle » de la Mission pour prendre en charge les différentes facettes de la crise que traverse le Mali.

Réagissant à une question des journalistes sur la demande du ministre malien, après la réunion, Wane a affirmé que la Mission de l'ONU était mandatée par le Conseil de sécurité et que « nous sommes guidés par la décision que le Conseil pourrait prendre » au sujet d'un éventuel retrait. Le Burkina Faso a « félicité » le Mali pour sa demande de retrait de la MINUSMA et ses 12.000 hommes (civils et militaires), et demandé au secrétaire général des Nations unies de « bien vouloir prendre les disposi-

Genre féminin en Afrique : Les premières dames d'Afrique lancent la campagne « WE ARE EQUAL »



Pour les vingt prochaines années, des épouses de chefs d'état africains vont fédérer davantage leurs efforts pour faire progresser la cause du genre féminin dans le continent, à travers une nouvelle campagne baptisée « WE ARE EQUAL » (nous sommes égaux, NDLR).

Le lancement de la nouvelle campagne a été donné le week-end écoulé à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo (RDC), à l'occasion de la commémoration du 20ème anniversaire d'existence de l'Organisation des Premières Dames d'Afrique pour le développement (OPDAD).

Une douzaine d'épouses de Présidents étaient au rendez-vous pour le lancement de la nouvelle campagne « We are Equal », une campagne axée « sur la santé, l'éducation, l'autonomisation des femmes et la lutte contre les violences basées sur le genre ».

« On estime qu'il faudrait 155 ans pour atteindre la parité femmes-hommes, mais nous ne disposons pas de ce temps. Le lancement de cette campagne a le potentiel de transformer notre continent, c'est un élan collectif en faveur du changement », a déclaré Monica Geingob, Première Dame de la Namibie et présidente de l'OPDAD.

Source : agenceafrique



tions utiles pour le retrait des troupes burkinabè engagées au Mali » dans le cadre de cette Mission mise en place en 2013.

Source : agenceafrique

Minusma : Dans l'œil du cyclone

Les autorités du Mali demandent un départ sans délai alors que le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a recommandé, mardi 13 juin 2023, au Conseil de sécurité, de reconfigurer la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma), selon plusieurs sources. Le secrétaire général des Nations unies suggère aussi de rationaliser les tâches de la Minusma.

« Je compte user de mon autorité pour reconfigurer la mission et déployer le personnel de la composante civile et de la composante personnel en tenue là où il est le plus nécessaire, sur la base des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord et de la transition politique », a-t-il indiqué dans des propos rapportés par plusieurs médias. António Guterres, recommande également au Conseil de sécurité de prolonger d'un an le mandat de la MINUS-MA, alors qu'un vote à ce sujet doit avoir lieu le 29 juin.

Cependant, dans un passé selon certaines indiscretions le retrait des troupes et sa transformation en « mission politique spéciale », avec une présence uniquement à Bamako avait été envisagée. « La Minusma est une opération de maintien de la paix là où il n'y a pas de paix à maintenir », écrivait le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres dans un document remis aux membres du Conseil de sécurité. C'est pourquoi, indique le document, il est urgent de renforcer les effectifs en trouvant des troupes, alors que plusieurs pays contributeurs ont annoncé leur retrait de la Minusma.

En même temps, le mouvement Yèrèwolo est vent debout contre la Minusma

À quelques semaines du renouvellement du mandat de la force onusienne, le mouvement entend intensifier les mobilisations pour demander le départ des Casques bleus du Mali.

« Les mobilisations sont l'un des moyens les plus efficaces pour demander le dé-part de la Minusma, c'est l'expression du peuple qui se manifeste à travers ces mobilisations pour que ce mandat ne soit pas renouvelé », affirme Bill Traoré, porte-parole du mouvement Yerewolo.

M. Yattara / Source : L'Alternance

Annonce officielle : Début du mois lunaire Zoulhidja et date de la célébration de la fête de Tabaski au Mali

Le Ministère des Affaires Religieuses, du Culte et des coutumes, sur la base de la délibération de la Commission Nationale d'Observation de la Lune, a l'honneur d'informer la communauté musulmane du Mali, que le croissant lunaire ZOUL HIDJA ou SELIBA KALO a été aperçu le Dimanche 18 juin 2023 par beaucoup de fidèles de la grande mosquée de sokorodji en commune VI du district de Bamako dont entre autres :

- Mr Boubacar SIDIBE, Muezzin,
- Mr Daouda DIAKITE Muezzin, Adjudant- Chef de gendarmerie à la retraite Yacouba DEMBELE.

En conséquence, le mois lunaire ZOULHIDJA ou SELIBA KALO débute au Mali, le lundi 19 juin 2023 sur toute l'étendue du territoire national.

A cet effet, la fête de TABASKI sera célébrée le MERCREDI 28 juin 2023 sur toute l'étendue du territoire national.

Bamako, le 19 juin 2023.

Religieuses P/LE MINISTRE P.O LESECRETAIRE GENERAL
Youmani SANGARE

Cevalier de l'Ordre National

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com

Site : www.malikile.com

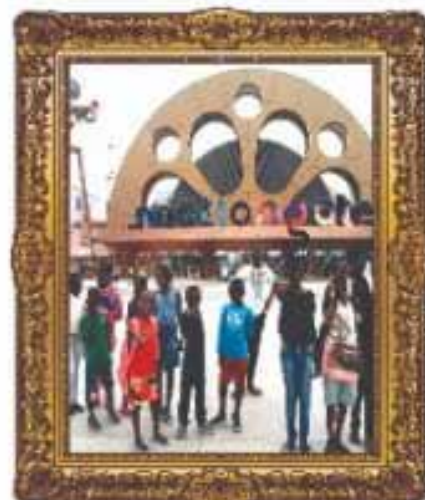
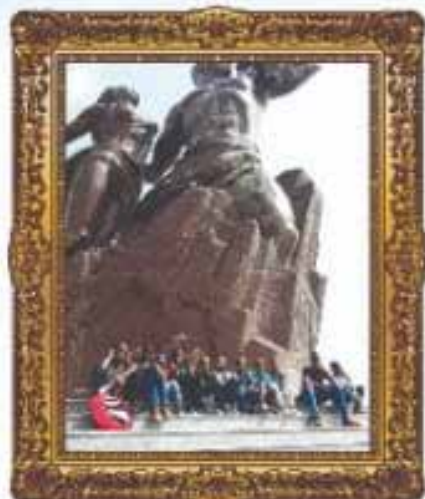
WARABIZ TOUR



**Emirates
Holidays**

**BAMAKO - DUBAÏ VIA DAKAR
SÉJOUR - DUBAÏ :
DU 05 AU 19 AOÛT 2023**

**Tarifs : 1 500 000 FCFA
Frais d'inscription : 300 000 FCFA**



WARABIZ
*N'attends pas que ça tombe du ciel
Rais le possible!*

SEBENIKORO, BP : E 3535
Rue : 415 Porte 200 Dernière
l'Agence Kafo Jiginew
CONTACTS : +229 76 47 36 71 / 65 25 70 27
Bamako - Mali / E-mail : warabizmali@yahoo.fr





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Paix et Réconciliation au Mali : La CCSC/PURN recommande dialogue avec Iyad et KOUFFA



La Coalition Citoyenne de la Société Civile pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation Nationale (CCSC/PURN) a recommandé la mise en place formelle d'un dialogue avec Iyad AG Ghali et Hammadoun KOUFFA, ainsi que la désignation d'un médiateur répondant à des critères précis et à un mode opératoire défini d'un commun accord avec l'État.

La cérémonie de lancement officiel du 8ème rapport Alternatif Citoyenne de la Société Civile pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation Nationale (CCSC/PURN) s'est tenue le samedi 17 juin 2023 à l'hôtel Les Colibris. Ce rapport, financé par la Friedrich Ebert Stiftung (FES), couvre la période allant du 1er octobre 2022 au 30 avril 2023.

Le rapport analyse en profondeur la situation politique, sécuritaire, administrative, sociale

et culturelle du pays, pour ensuite faire des recommandations et proposer des solutions en vue d'amorcer la paix, la cohésion et la stabilité indispensables au développement économique et social du pays.

Depuis sa création en 2017, la Coalition Citoyenne de la Société Civile pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation Nationale (CCSC/PURN) s'est engagée à suivre l'évolution de la crise multidimensionnelle que traverse le Mali depuis 2012 à travers des études et des Rapports Alternatifs Citoyen (RAC), conformément à son rôle d'observation, de veille, d'alerte, d'interpellation et de propositions de solutions, afin de contribuer à une sortie de crise rapide, efficace et durable.

Au cours de sa présentation, le secrétaire général de la coalition, Boubacar Bocoum,

a relevé que la recrudescence des activités des groupes terroristes a entraîné des victimes humaines et des dégâts matériels importants, malgré le renforcement des équipements aériens, terrestres et de communication des forces armées de défense et de sécurité. Cette situation a engendré des déplacements forcés et massifs des populations, des violations des droits de l'homme, dont les violences faites aux femmes et aux enfants, ainsi que l'absence des services de l'État.

L'accroissement des conflits inter et intra-communautaires, la montée de l'intégrisme religieux, la prolifération des armes et la multiplication des groupes armés dits d'autodéfense, les menaces graves sur la liberté d'expression, les multiples grèves syndicales, les problèmes fonciers et l'insécurité alimentaire contribuent à rendre davantage plus périlleuse la situation du pays.

Cette situation déjà dramatique est favorisée par la persistance de l'absence de l'État sur une bonne partie du territoire national. En dépit de multiples efforts allant dans le sens de la paix et de la réconciliation nationale, il ressort du rapport que les exigences des parties signataires de l'APRM, dont la mise en œuvre traîne encore, semblent, pour de nombreux acteurs, partenaires et observateurs, favoriser les actions des terroristes. Les défis sécuritaires, politiques, institutionnels, sociaux et culturels

Dans cette première partie du rapport, l'étude met en évidence les principales préoccupations et propose des pistes de solutions pour faire face aux défis sécuritaires, politiques, institutionnels, sociaux et culturels.

En ce qui concerne les défis sécuritaires, marqués notamment par l'accélération de l'insécurité dans le nord et le centre du pays, qui s'étend désormais à l'ensemble du territoire, entraînant l'absence de l'État et des services sociaux de base, la récupération du territoire par des groupes armés terroristes

et le déplacement massif des populations à l'intérieur et à l'extérieur du pays, le CCSC/PURN propose plusieurs solutions. Il recommande notamment la reconstruction rapide d'une armée nationale, la révision des lois relatives aux forces armées de défense et de sécurité, l'accélération des processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR), la révision indispensable de l'APRM (African Peer Review Mechanism) ainsi que l'équipement et la formation militaire des FDS.

En ce qui concerne les défis institutionnels, l'étude préconise un examen approfondi des réformes institutionnelles, notamment le projet d'une nouvelle constitution, le découpage territorial et administratif ainsi que les lois électorales.

En ce qui concerne les défis politiques, l'étude préconise des mesures visant à réorganiser la classe politique, la société civile et la presse.

Le dialogue avec Iyad AG Ghali et Hammadoun KOUFFA

Le rapport analyse les initiatives antérieures en la matière et préconise le choix incontournable du dialogue, comme cela a été recommandé par différents fora tels que le CEN, le DNI et l'ANR. Il propose donc de s'engager résolument dans ce dialogue en

mettant l'accent sur le choix du médiateur (compétence et qualité), l'élaboration d'une stratégie appropriée pour garantir la réussite du dialogue et la mise en place d'une équipe d'érudits pour assister le médiateur. La CCSC-PURN recommande la diligence de l'instauration formelle de ce dialogue et la désignation d'un médiateur obéissant à des critères précis et un mode opératoire défini de commun accord avec l'État. Ce modérateur sera assisté d'un groupe d'érudits choisis en dehors des instances des institutions religieuses existantes et à l'exclusion des leaders religieux actuels.

Au titre de la paix et de la cohésion sociale

Constatant que les différents fora nationaux de ces dernières années n'ont pas réellement abouti à un consensus fort indispensable pour l'adoption d'une vision nationale partagée, seule à même de sauver le Mali d'un chaos désormais annoncé, la CCSC-PURN estime que l'urgence du péril ne doit pas permettre l'économie d'un nouveau dialogue entre tous les fils du pays, sans considération d'agendas personnels et particuliers. Elle recommande donc l'organisation d'un dialogue exclusivement inter-malien avec la participation importante de la société civile et peut-être sous sa présidence. Point de la situation de la crise au Mali et recommandations pour une résolution définitive

Le Président de la Coalition Citoyenne de la Société Civile pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation Nationale (CCSC-PURN), Ahmed Mohamed AG Hamani, a reconnu que les différentes crises maliennes, marquées de rebellions armées, de troubles sociaux, politiques et de coups d'État militaires ne sont que la résultante de la faible capitalisation de l'expérience à tirer de chacune de ces crises depuis 1991. Il a souligné que la responsabilité première incombe aux Maliens eux-mêmes.

Il est donc nécessaire de faire le point de la situation de la crise sans complaisance, de tirer les enseignements de toutes les crises antérieures et des solutions préconisées, de formuler des recommandations ultimes dont la mise en œuvre effective contribuera à la résolution définitive de cette crise.

Il est important de reconnaître que les solutions de sorties de crise standard préconisées souvent avec la communauté internationale ne peuvent être pérennes, parce qu'elles s'appuient généralement sur une forme démocratique qui n'est pas adaptée à nos réalités et valeurs ancestrales. Il est donc nécessaire de se remettre en cause et de marquer une pause salvatrice pour réfléchir sur les causes profondes de cette crise, qui sont d'abord et surtout politiques depuis l'avènement de la «Démocratie» dans notre pays qui, pour moi, a incontestablement échoué.

Pour espérer sortir de la crise, il est essentiel que chacun de nous se départisse d'agendas particuliers et partisans, et collectivement, de mettre de côté tout égo de quelque nature, politique, social, culturel et matériel. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions aboutir à des pistes de solutions plus prometteuses pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale.

■ **Maffenin Diarra**



Mali : Le retrait de la Minusma suscite des réactions mitigées

Une “décision prématurée” selon des organisations civiles des régions de Gao et de Tombouctou et saluante selon le mouvement Yèrèwolo débout sur les remparts



Le Mali a demandé, vendredi dernier, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, à la tribune des Nations unies à New York, le « re-trait sans délai » de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali, déployée depuis une décennie dans le pays. La déclaration a suscité des réactions de divers ordres à travers le pays.

“En prenant cette mesure les autorités maliennes n’ont pas pris en compte les intérêts des communautés des régions de Tombouctou, de Gao, de Taoudeni et de Mé-naka”, a déploré Boubacar Mahamane Maïga, secrétaire général du collectif “Une voix pour Tombouctou”, précisant que le départ prématuré de la mission onusienne au Mali risque d’être un problème pour les communautés du nord du pays.

Le mouvement Yèrèwolo (hommes dignes) débout sur les remparts a, pour sa part, salué cette décision des autorités maliennes,

a déclaré Sidiki Kouyaté, porte-parole de ce mouvement.

“Depuis 2019, nous nous sommes regroupés pour réclamer le départ de la Minusma”, a-t-il indiqué, soulignant que « cette mission onusienne souffre du manque de vision pour répondre au besoin crucial du peuple malien, à cause du cliché négatif né de pratiques insalubres qui ont émaillé, par le passé, des missions onusiennes en Afrique ».

Pour la société civile de Gao, le retrait de la Minusma risquerait d’augmenter l’insécurité dans cette région du nord du Mali.

Selon Imirana Habiboulaye Cissé, membre de la société civile, « le départ de Barkhane a déjà créé des centaines de chômeurs qui sont aujourd’hui laissés pour compte. C’est ce qui a provoqué une augmentation des enlèvements et de braquages à main armée à Gao. Et si le retrait de la Minusma vient s’ajouter, les réseaux de mafia ne seront que renforcés. D’où notre inquiétude ».

Un impact sur la mise en œuvre de l’accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d’Alger

« Ce retrait aura un impact sur la mise en œuvre de l’Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d’Alger. En somme, ça aura un impact sur l’accord et la population », a alerté Mohamed Elmaouloud Ramadan, porte-parole de la Coordination des mouvements de l’Azawad.

Ramadan précise que les principaux mouvements armés signataires de l’Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d’Alger, regroupés autour de la plateforme du « Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP-PSD) feront une déclaration officielle dans un communiqué sur cette requête des autorités maliennes.

Mohamed Elmaouloud Ramadan précise, en outre, que « même si la Minusma doit partir, ce n’est pas pour le moment », affirmant que son départ doit être préparé, finir avec la mise en œuvre intégrale de l’Accord en créant également les conditions nécessaires pour les populations qui sont aujourd’hui à la merci des dons de la Minusma et des aides au développement de cette mission onusienne ».

Utilité de la Minusma

« Des gens s’assoient à Bamako en demandant le retrait de la Minusma et les autorités de la transition s’apprêtent à cet exercice. Ce qui prouve que des avis de certains maliens ont primé sur ceux des communautés du nord », regrette Boubacar Mahamane Maïga secrétaire général du collectif Une voix pour Tombouctou.

Ce collectif énumère les secteurs qui ont bénéficié de l’accompagnement de la mission onusienne au Mali. Il s’agit notamment de l’hydraulique, de l’agriculture, de l’élevage,

de la pêche, la formation professionnelle, le maraîchage et l'accompagnement des forces de défense et de sécurité du Mali.

Boubacar Mahamane Maiga affirme que la Minusma est même un facteur d'unité nationale et que son éventuel départ privera ces régions d'appui et d'accompagnement au développement local et régional.

Contribution de la Minusma aux efforts de paix

De son côté Elghassim Wane, chef de la Minusma, a souligné que la mission, comme les autres opérations de maintien de la paix des Nations unies, a vocation à créer les conditions de son départ en aidant le Mali à assurer la sécurité de sa population et de son territoire, ainsi qu'à poser les jalons d'une stabilité durable.

« C'est à cette tâche qu'il importe, plus que jamais, de s'atteler de façon volontariste et dans un esprit de concertation de coopération et de complémentarité », a indiqué Elghassim Wane.

Wane a rappelé que malgré « l'environnement complexe dans lequel la mission opère et les contraintes multiples auxquelles elle est confrontée, y compris les restrictions à la liberté de mouvement, la Minusma s'est employée à mettre en œuvre son mandat de la manière la plus efficace qui soit ».

Il a mis en exergue le soutien au processus de transition, le rôle de la Médiation internationale dirigée par l'Algérie pour faciliter la relance du processus de paix et l'action conduite en appui aux parties pour le maintien du cessez-le-feu.

Le chef de la Minusma a également relevé l'action stabilisatrice de la présence de la Mission dans les centres urbains et les efforts orientés vers la protection des populations civiles, l'aide multiforme apportée aux initiatives, aux efforts de l'Etat malien pour

la restauration et l'extension de son autorité, les projets multiples conduits au profit de populations civiles tant dans le centre que dans le nord du pays et la contribution au développement d'infrastructures.

Instrumentalisation de la Mission onusienne

Selon Abdoulaye Diop, ministre malien des Affaires étrangères et de la coopération internationale « la Minusma semble devenir une partie du problème en alimentant les tensions intercommunautaires exacerbées par des allégations d'une extrême gravité et qui sont fortement préjudiciables à la paix, à la réconciliation et à la cohésion nationale. Cette situation engendre un sentiment de méfiance des populations maliennes à l'égard de la Minusma, et une crise de confiance entre les autorités maliennes et la mission de la paix de l'Onu ».

Bamako réitère sa ferme opposition à toute tentative d'instrumentalisation et de politisation de la question des droits de l'homme et au traitement à géométrie variable de cette problématique.

L'instrumentalisation de l'Onu notamment par la France serait l'une des causes de cette décision des autorités maliennes a indiqué Alpha Alhadi Koïna, géopolitologue et expert des groupes extrémistes au Sahel.

Toutefois, Koïna estime que la position du Mali reste un peu ambiguë sur cette demande du retrait de la mission onusienne, en analysant la déclaration du ministre des Affaires étrangères qui indique que le Mali reste disposé à coopérer avec les Nations unies sur cette perspective.

« Ça pourrait être aussi une pression des autorités maliennes pour que le Mali puisse avoir un peu plus ce qu'il veut », a noté le géopolitologue et expert des groupes extrémistes au Sahel.

Principe d'acceptation d'une mission onusienne

« L'un des principes fondamentaux de l'intervention des Nations-Unies dans les différents pays, c'est le consentement du pays d'accueil. Pour que les troupes des Nations unies puissent et restent dans un pays, il faut que ça soit accepté par ce pays. Or, déjà, le fait de demander que la Minusma se retire prouve que le Mali n'est plus consentant en ce qui concerne la présence de la Minusma, pour des raisons évoquées par le ministre des Affaires étrangères », a exprimé Bakabigny Keïta enseignant chercheur à l'Université de Bamako et directeur de l'Observatoire du pouvoir et de la société.

Keïta affirme qu'il serait impossible dans cette situation de renouveler le mandat de la Minusma indiquant que le pays pourrait être soutenu par la Russie et la Chine qui disposent du droit de Veto au Conseil de sécurité.

Pour rappel, cette annonce du Mali intervient alors que les Nations unies s'approprient, le 29 juin courant, à renouveler le mandat de la Minusma qui expire le 30 juin.

Le Conseil de sécurité avait créé la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) par sa résolution 2100, du 25 avril 2013.

La Mission a pour objectif d'appuyer le processus politique et réaliser un certain nombre d'activités de stabilisation concernant la sécurité, prêter une attention particulière aux principales agglomérations et axes de communication, protégera les civils, surveillera les droits de l'homme, mettra en place les conditions indispensables à l'acheminement de l'aide humanitaire et au retour des déplacés, à l'extension de l'autorité de l'État et à la préparation d'élections libres, ouvertes à tous et pacifiques.

Source : AA



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSÔ** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Scrutin référendaire du 18 juin 2023 : La COCEM demande à l'AIGE de publier la liste des bureaux des incidents en raison de l'insécurité



Au lendemain du scrutin référendaire, la Coalition pour l'Observation Citoyenne des Élections au Mali (COCEM) a organisé une conférence de presse dans son quartier général à l'ACI 2000 de Bamako pour faire le point de leur observation de la journée avec les journalistes.

D'emblée, dans sa déclaration préliminaire, M. Salia Kariba TRAORÉ, coordinateur de la COCEM, a déclaré que malgré quelques incidents sécuritaires, le scrutin référendaire s'est globalement bien déroulé dans toutes les régions. Par ailleurs, la COCEM a déployé quatre (04) observateurs fixes et neuf (09) observateurs mobiles dans les quatre (04) cercles de la région de Kidal. Aucun observateur n'a constaté l'ouverture de centres et de bureaux de vote dans ladite région. Sur la base des éléments d'observation recueillis dans les lieux observés, la COCEM a relevé l'incapacité d'un électeur en situation de handicap physique à exprimer son droit de vote au centre de vote de l'école Medersa Bakary Coulibaly de Koutiala. En effet, le bureau de vote de la personne concernée était situé à l'étage et elle n'a pu bénéficier d'aucune assistance pour pouvoir voter. Aucun bureau

de vote n'a connu une interruption de vote supérieure à 30 minutes. Ainsi, le vote s'est globalement bien déroulé et les procédures de vote ont été, dans l'ensemble, respectées dans les bureaux observés. La COCEM salue également la mise en place du système SMS qui permet aux électeurs de retrouver leur centre et bureau de vote plus facilement.

Cependant, la COCEM n'a pas constaté l'ouverture des centres et des bureaux dans les lieux indiqués dans les cercles de Abeïbara, Kidal, Tessalit et Tin-Essako (région de Kidal). Elle a également relevé la non-tenue du scrutin dans d'autres localités en raison de l'insécurité qui y prévaut. Elle regrette également que des électeurs de la ville de Tombouctou aient été dans l'impossibilité de voter en raison de leur transfert anormal sur la liste de Taoudéni ainsi que la délocalisation des bureaux de vote de certaines communes d'Ansongo.

Fermeture et dépouillement

M. Salia Kariba TRAORÉ a indiqué que 91% des bureaux de vote observés ont fermé entre 17h45 et 18h15 et 09% après 18h15. À 18h00,

il n'y avait pas de file d'attente dans 70% des bureaux de vote observés. Dans 30% des bureaux observés, les électeurs qui étaient dans la file d'attente à 18h ont été autorisés à voter. Observations et recommandations de la COCEM pour les élections

Les observateurs-trices de la COCEM ont évalué que la lumière n'était pas adéquate pendant le dépouillement dans seulement 3% des bureaux de vote observés. Dans tous les bureaux observés, l'orifice de l'urne a été scellé juste après la fermeture et les émargements des électeurs ont été comptés avant le dépouillement. Dans 99% des bureaux de vote observés, les bulletins ont été montrés et lus à haute voix avant d'être comptabilisés. Dans 82% des bureaux de votes observés, une copie du récépissé des résultats des opérations de vote a été affichée.

Incidents relevés par la COCEM :

Des incidents ont été observés dans la ville de Tombouctou. En effet, des électeurs-trices de Tombouctou ville, venant notamment d'Abaradjou, Hamma bangou, Sankore, Bella farandi, Badjinde, Sareikayna, Djingareyber, Commune Alafia, ont été dans l'impossibilité d'exercer leur droit de vote. Ces électeur-trices ont été, à leur insu, transférés à Taoudéni (situé à plus de 750 km de Tombouctou) sans qu'ils n'aient fait la demande de transfert. Dans les communes de Ouatagouna, Bourra, Tin-Hamma, Talataye (cercle d'Ansongo), la COCEM a relevé la dé-localisation des bureaux de vote des dites localités à Ansongo ville pour des raisons de



sécurité. Dans la localité de Sikata, commune de Dianguidé (cercle de Diéma, région de Kayes), des hommes armés non identifiés ont fait irruption dans le centre de vote provoquant l'arrêt des opérations de vote avec la destruction de matériels de vote. Dans les communes rurales de Boron et de Toubacoro, cercle de Banamba, région de Koulikoro, la COCEM a relevé que les bureaux de vote ont été incendiés par des hommes armés non identifiés. Dans les localités de Kolomina, à Siebougou et Djigué (situées dans la commune de Fallou, Région de Nara), des individus armés non identifiés ont également fait irruption dans les bureaux, saisi des urnes et d'autres matériels électoraux. Cela a obligé les agents et les électeur-trices à arrêter le vote et à fuir.

La COCEM a relevé l'installation d'un campus du "OUI" près du Groupe scolaire Abdourahmane Gueye de Kayes N'di le jour même du scrutin par la sous-section d'un parti politique. Des prises d'otages et destruction de matériel électoral ont été observées et des

menaces envers les agents électoraux et les électeurs ont entaché le vote dans certaines localités, notamment dans les cercles de Niono, Nara, Djenné, Niafunké.

Recommandations de la COCEM :

Au regard des constats faits sur l'ensemble du territoire national et en vue d'améliorer les prochains scrutins, la COCEM formule les recommandations suivantes : - La COCEM appelle les autorités électorales à finaliser la centralisation des résultats et à les publier dans les délais légaux.

- La COCEM demande à l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) de permettre aux observateurs nationaux de suivre les différentes étapes du scrutin, y compris le dépouillement et la centralisation des résultats.

- La COCEM exhorte l'AIGE à fournir la liste des centres et bureaux impactés par le changement de lieux des centres de vote, ainsi qu'à clarifier les raisons d'une telle décision

ou erreur.

- La COCEM invite l'AIGE à publier la liste des bureaux de vote qui n'ont pas ouvert ou qui ont arrêté de fonctionner pour des raisons liées à l'insécurité.

- La COCEM demande à l'AIGE de publier la liste des bureaux de vote ayant fermé avant l'heure de clôture légale au cours de la journée du 18 juin 2023.

- La COCEM recommande fortement la publication des résultats par bureau de vote dans un délai raisonnable et dans un format exploitable (Excel ou csv), ce qui contribue à une transparence sur l'agrégation des résultats.

- La COCEM recommande la publication des résultats désagrégés Homme/femme en ce qui concerne le taux de participation.

- La COCEM recommande le recours aux bulletins uniques pour les échéances électorales à venir afin de garantir le secret du vote des électeurs.

- La COCEM invite l'AIGE à renforcer davantage la formation des agents électoraux pour une meilleure qualité des opérations électorales.

- La COCEM exhorte les différents acteurs à s'abstenir de toute déclaration de résultats relatifs au vote avant l'annonce officielle et à recourir aux voies légales pour toute contestation ou réclamation.

- La COCEM recommande la prise en compte des normes internationales pour faciliter le vote des personnes vivant avec un handicap en améliorant l'accessibilité aux bureaux et en fournissant le matériel nécessaire pour le vote des personnes en situation de handicap visuel et auditif.

- Enfin, M. Salia Kariba TRAORÉ, coordinateur de la COCEM, conclura sa déclaration liminaire en affirmant que la COCEM poursuivra sa mission d'observation en suivant la centralisation, la proclamation des résultats et l'environnement post-électoral. Elle publiera un rapport final d'observation de toutes les phases des opérations référendaires dans les meilleurs délais.



Bokoum Abdoul Momini

Éditorial : Vivement la quatrième république !

Le référendum constitutionnel du 18 juin 2023 a vécu. La journée d'hier, dimanche, a été vécue comme un jour de fête tant la mobilisation pour le OUI massif a été grande. Pour en arriver à ce bon compte, il a fallu une grande prise de conscience chez nos compatriotes qui ont vécu de multiples blessures à notre pays durant des décennies et qui n'aspiraient qu'à refonder sincèrement le pays des ancêtres.

Il a fallu, incontestablement, la lutte héroïque des Maliens qui, entrés en désobéissance démocratique contre le régime d'Ibrahim Boubacar Keïta, prolongement sur sept ans d'une kleptocratie qui aura duré 30 ans, ont acculé les faussaires et les fossoyeurs dans leur dernier retranchement. En effet, dès l'annonce deux semaines avant de la première mobilisation citoyenne pour le 05 juin 2020, le pouvoir honni a vite pris conscience de la force populaire en position d'attaque et, pris de panique et de peur, a annulé le conseil des ministres du mercredi, 27 mai 2020. L'État ira d'ailleurs en vadrouille à partir de cette date, il n'avait d'existence que son entretien sous fausse perfusion que la France et la CEDEAO lui donnaient l'illusion. Arrivent les cruelles journées de la première quinzaine du mois de juillet durant lesquelles le pouvoir aux abois choisit d'utiliser l'arme létale contre les manifestants aux mains nues. Cette tragique tuerie débouchera sur un gouvernement fantôme de six personnes, qui ne résistera pas à l'assaut propre de cinq Colonels de la vaillante armée nationale. Les jeunes libérateurs, qui ont vécu auparavant l'enfer sur les théâtres d'opération parce que trahis par les gouvernants, ont pris les affaires en main avec professionnalisme. La meute de prédateurs, de rats envahisseurs et d'autres rongeurs nuisibles qui constituaient l'ossature du gouvernement d'IBK n'étaient d'aucune utilité parce que n'ayant jamais été autre chose que des bandes organisées de suceurs du sang du Mali.

Et voilà que le nouveau chef militaire, Colo-

nel Assimi Goïta, se révèle être un vrai patriote ayant une vision claire pour soustraire le Mali des serres des vautours de l'intérieur et de l'extérieur. Notre Armée nationale, sciemment détruite par la coalition des ennemis de l'extérieur et de leurs suppôts tapis dans notre pays, connaît désormais une cure de combativité, elle se remet tous les jours sur pied, ses ailes planent dans le ciel, elle est crainte.

Le Chef de cette Armée désormais fière et qui triomphe partout est aussi le chef de l'État. Il n'est pas craint, mais il est respecté et adulé par l'écrasante majorité de ses concitoyens en raison, justement, de son patriotisme et de sa détermination à consolider chaque jour la souveraineté retrouvée du Mali. Celle-ci a été le 14 janvier 2022 à son appel. Le peuple a répondu massivement. Ce jour, parmi les millions de Maliens montés sur les remparts, il n'y avait pas un seul fantassin, fût-il le plus maladroit, de l'ancienne classe politique mise hors d'état de nuire le 18 août, pas non plus d'improbables soldats d'un M5-RFP Kura dont les dirigeants en mal de popularité s'étaient démarqués de la transition dès le 05 janvier 2022, cinq jours avant les perfides sanctions de la CEDEAO et l'UEMOA téléguidées par Emmanuel Macron. Ce jour du 14 janvier, ils n'ont pas été vus dans la défense de la patrie ces conglomerats de mal-faisance appelés, Cadre d'échange, Synergie 22, société civile de Dr. Bouréima Allaye Touré, et quoi encore ? Mais dès février 2022, un mois après, nous avons vu avec nous la société civile sénégalaise conduite par Pierre



Sané. Les destructeurs d'hier croyant pouvoir se glisser dans la peau d'une nouvelle génération de petits anges sont à l'oeil. Leur retour aux affaires sera le signe de la mort accidentelle de la quatrième République que nous voulons vivement.

Il faut noter que lorsque le Président Goïta apparaissait soudainement le vendredi dernier à la cérémonie de clôture de la campagne référendaire au Stade du 26 mars bondé grâce aux 2/3 des combattants écartés malicieusement le jeudi, 08 juin, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Son Excellence Abdoulaye Diop, notifiait, non pas demandait, le retrait de la Minusma de notre pays. Le Mali a fait connaître sa position en tant que pays hôte. C'est essentiel pour toute décision. Si d'aventure l'O.N.U. s'entêtait à ne pas accepter la notification souveraine de notre pays, il appartiendra au peuple malien, nous, de prendre ses responsabilités en allant déloger de force la Minusma de toutes les emprises qu'elle occupe sur notre territoire. Soyons résolus pour cette tâche ultime de débarrasser enfin notre pays de toute présence militaire étrangère chez nous. Ne craignons rien, les FAMA seront là en couverture dans le ciel, aucun bombardement comme ce fut à Bounty ne nous atteindra.

Amadou N'Fa Diallo
Source : journal Le National

Référendum au Mali : Des agents électoraux enlevés par des hommes armés selon la mission d'observation MODELE-MALI

Les maliens étaient aux urnes dimanche pour exprimer leur voix sur le projet de la nouvelle constitution, dans toutes les régions du pays, à l'exception de celle de Kidal contrôlée par la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) qui a estimé que le projet ne prend pas en charge les dispositions principales de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu de processus d'Alger.

Aucun incident grave ou majeur n'a été constaté par les observateurs. Cependant, les missions d'observations ont relevé des cas d'enlèvement des agents électoraux et des irrégularités, ça et là.

Trois missions principales d'observation ont été déployées dans le pays, à savoir, la Coalition pour l'observation citoyenne des élections au Mali (Cocem), la Mission d'observation des élections au Mali (Modèle-Mali) et la Cour constitutionnelle.

La mission d'observation Modèle-Mali qui a déployé 3 075 agents pour observer le référendum du 18 juin 2023, indique avoir relevé plusieurs types d'incidents et de dysfonctionnements lors du scrutin.

« Des agents électoraux notamment le Président et les assesseurs du bureau de vote de Taga dans la commune de Femaye, cercle de Djenné région de Mopti (centre du pays)

ont été enlevés par des individus armés, les présidents des bureaux de vote N'godjila et Manialé dans la commune de Kala Siguida, cercle de Niono région de Ségou ont également été enlevés par des hommes armés », a déclaré Ibrahima Sangho, chef de mission de la Modèle-Mali avant de souligner que des urnes ont été emportées par des hommes armés à Kolomina, Digue, Sébougou et à Koronga dans le cercle de Nara dans le sud-ouest du pays. La mission a aussi souligné la fermeture des bureaux de vote de N'dola et Tièmaba dans le cercle de Niono région de Ségou dans le centre du Mali après le démarrage du vote pour cause de menaces terroristes.

« Des agents électoraux ont été aussi battus et ligotés à Tondidarou Saré dans le cercle de Niafunké, par des inconnus et leurs téléphones emportés », a déclaré Ibrahima Sangho, avant d'affirmer que pour des raisons de sécurité, le dépouillement de quatre bureaux de vote de Youwarou-Ouro dans la région de Mopti (centre du pays) a été transféré au centre Amadou Faye de Youwarou.

Sangho regrette la non-tenue du scrutin dans la région de Kidal, sous contrôle de la Coordination des Mouvements de l'Azawad. Le vote par anticipation des militaires sur le projet de la nouvelle Constitution du dimanche 11 juin courant n'a pas eu lieu dans cette ville.

Concernant le vote des civils de ce dimanche ModèleE-Mali a indiqué « avoir constaté un dysfonctionnement, notamment la présence

de 5 bureaux de vote dans la même salle par manque d'infrastructures à Baye, dans le cercle de Bankass région de Bandiagara dans le centre du pays. À cela s'ajoute la violation du secret de vote dans des centres de vote à Kayes au sud du pays ». Cette consultation référendaire est intervenue sur fond de contestation du projet de nouvelle contestation par la Ligue malienne des imams et érudits pour la solidarité islamique au Mali (Limama).

Limama s'est opposée au principe de laïcité introduit dans le projet la nouvelle Constitution et a appelé tous les musulmans patriotes à voter contre le projet de la nouvelle Constitution dans sa forme actuelle.

Le « Front contre le référendum » composé de vingt-une (21) formations politiques et organisations de la société civile du Mali, le M5RFP KURA une dissidence du Mouvement du 5 juin et rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) et les principaux mouvements armés signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, regroupés autour de la plateforme du « Cadre stratégique permanent pour la paix, la sécurité et le développement (CSP-PSD) », ont tous protesté contre le projet de nouvelle Constitution qui a été soumis ce dimanche 18 juin 2023 à une consultation référendaire.

Les autorités maliennes n'ont pas encore communiqué sur le taux de participation.

Source : AA



Violence conjugale : L'autre face cachée du mariage

La violence faite aux femmes est une réalité au Mali. En effet, de nombreuses femmes souffrent des maltraitances de leurs conjoints. Le comble est que même lorsqu'elles crient au secours pour dénoncer la situation, les pesanteurs sociales étouffent leurs appels à l'aide et les obligent la plupart du temps à supporter la situation jusqu'à ce que l'irréparable se produise. C'est malheureusement ce qui est arrivé à Aminata Thiam, une jeune femme au foyer. Depuis quelques jours, sa mort tragique défraie la chronique et suscite de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux maliens.

Supporter les coups, les brûlures, les morsures, les insultes, la maltraitance physique et verbale, les agressions sexuelles, les harcèlements, ce sont là les faits que certaines femmes vivent au quotidien. Bien que ce type de comportement des hommes envers leur partenaire soit décrié depuis plusieurs années par la gent féminine malienne, la situation reste presque la même. Les femmes violentées ne prennent pas le courage de réagir sous prétexte que «la violence conjugale est un sujet tabou dans notre société».

À force de vouloir tout supporter, certaines femmes voient leur vie prendre fin du jour au lendemain. La semaine dernière, Aminata Thiam, femme mariée depuis 8 ans et mère de 3 enfants, a injustement perdu la vie à cause de son mari, M. Diakité. Selon les informations relayées, il s'avère que ces derniers temps, M. Diakité voyait une maîtresse. Toute chose qui faisait qu'il ne rentrait pas la nuit et que leurs conversations se finissaient souvent par des violentes disputes ou des coups. Pour une raison qui nous échappe, il voulait marier une nouvelle femme tout en refusant le divorce à Aminata. Finalement, lors d'une ultime dispute, il finit par la tuer. À ce cas, s'ajoutent bien d'autres qui se sont produits dans la capitale ces dernières années.

Face à cette question d'intérêt général, le juriste Kalilou Konaté fait comprendre que jusqu'à présent, aucune loi n'interdit les violences basées sur le genre au Mali. «La loi portant sur les VBG n'a jamais pu voir le jour au Mali pour des raisons diverses. Mais il existe une politique nationale sur le genre qui n'est pas une loi mais un ensemble de recommandations», explique-t-il.

Interrogé sur le sujet, l'imam Coulibaly explique que la violence conjugale est interdite par la religion musulmane dans le sens où l'islam est synonyme de paix. En ce qui concerne la recrudescence du phénomène, il affirme que les causes sont principalement liées à l'éducation des hommes. Selon lui, «les hommes doivent être enseignés à certaines choses avant de s'engager dans le mariage». Les femmes doivent supporter beaucoup, mais les hommes doivent également connaître leurs limites vis-à-vis de leur femme. Le mariage est pour le meilleur et pour le pire, mais en aucun cas le pire ne doit être synonyme de féminicide. Fatoumata Diané, une femme au foyer, ne dirait pas le contraire. Selon elle, une solution définitive doit être trouvée à ce phénomène qui est monnaie courante dans notre société. Elle suggère que les femmes cherchent à connaître leur conjoint au préalable pour éviter tout désagrément dans leur foyer. En cas de problème au sein du couple, elle recommande de faire appel à des personnes qui ont démarché le mariage.

Dans certains pays, une ligne d'assistance téléphonique gratuite a été mise en place pour aider les femmes et les filles en réponse à l'urgence sociale. De plus, une quinzaine d'agents spécialisés des forces de police sont en charge de la réception des appels de détresse. Ces lignes ont également permis de mesurer l'ampleur des violences domestiques dans le monde.

Au Mali, il est triste de constater que de telles situations restent souvent inaudibles. Même lorsqu'elles brisent le silence, elles sont condamnées à une issue fatale par la société elle-même. Comme Aminata Thiam, elles finissent par payer de leur vie. Le mariage implique également d'apprendre à subir et à fermer les yeux sur certaines choses, comme l'explique le fameux concept du «mougou ni Sabali».

Siguéta Salimata DEMBELE



Guerre en Ukraine :

La médiation africaine en difficulté

La délégation africaine, qui portait un plan de paix en dix points, s'est vu opposer un refus de la part de Volodymyr Zelensky. Pourtant, la démarche avait suscité l'intérêt de Vladimir Poutine sans aucun engagement de sa part. En quarante-huit heures de déplacement, les quatre chefs d'État africains ayant participé à la tentative de médiation entre la Russie et l'Ukraine ont pu mesurer la difficulté de soumettre un plan de paix à deux belligérants qui, dans leurs déclarations publiques et dans leurs actes, ne semblent pas prêts à céder quoi que ce soit. Si du côté de Kiev, Volodymyr Zelensky oppose un refus franc, à Moscou, Vladimir Poutine a observé une attention polie sans pour autant prendre aucun engagement.

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, accompagné de ses pairs sénégalais, comorien et zambien, a plaidé pour que la guerre prenne fin devant M. Poutine à Saint-Petersbourg, le samedi 17 juin. Les chefs d'État du Congo-Brazzaville, d'Égypte et d'Ouganda ont décidé in extremis de se faire représenter. La délégation africaine, porteuse d'un plan de paix en dix points prévoyant notamment une «désescalade des deux côtés», la «reconnaissance de la souveraineté» des pays telle que reconnue par l'ONU, des «garanties de sécurité» pour toutes les parties, la levée des entraves à l'exportation des céréales via la mer Noire ou la «libération des prisonniers de guerre», n'a pas obtenu une fin de non-recevoir directe de la Russie. À l'issue de la

rencontre, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a indiqué que «le président Poutine a manifesté son intérêt» pour une proposition qui reste selon lui «très difficile à mettre en œuvre».

Saluant «une approche équilibrée de nos amis africains envers la crise ukrainienne», M. Poutine s'est surtout attaché, devant ses invités, à démontrer que le refus de dialoguer venait de Kiev. «Ce n'est pas nous, mais le pouvoir ukrainien, qui a affirmé qu'il ne menerait aucune négociation, a-t-il dit à son homologue sud-africain. Je comprends votre préoccupation, je la partage et nous sommes prêts à étudier toutes les propositions. Mais la partie ukrainienne ne le veut pas.» À l'appui de ses propos, le président russe a exhibé un document présenté comme datant de mars 2022 et qui aurait selon lui été «paraphé» par des représentants ukrainiens. À l'époque, les deux pays menaient des discussions de paix à Istanbul et, selon M. Poutine, l'Ukraine avait signé ce document. Poutine : Kiev aurait accepté la plupart des exigences russes avant de rejeter l'accord après le re-





trait des troupes russes des régions de Kiev et Tchernihiv. Cette manœuvre a été présentée comme un «geste de bonne volonté», mais elle faisait surtout suite à une série de revers militaires et a permis de révéler les atrocités commises dans plusieurs localités du nord de l'Ukraine.

Vendredi à Kiev, Volodymyr Zelensky a refusé la demande de «désescalade» formulée par M. Ramaphosa. Il a déclaré : «Aujourd'hui, j'ai clairement dit pendant notre rencontre que permettre toute négociation avec la Russie maintenant, quand l'occupant est sur notre terre, signifie geler la guerre, geler la douleur et la souffrance. La Russie en profitera pour devenir plus puissante, s'armer encore plus et aggraver encore plus l'Ukraine.»

La confiance reste à construire entre Pretoria et Kiev. Après la visite des présidents africains à Boutcha vendredi, M. Ramaphosa a refusé de condamner les crimes commis dans cette ville par les troupes russes. «On a vu ce qui s'est passé là-bas. On m'a dit qu'il y avait une enquête en cours. Je pense que cette procédure doit se poursuivre», a déclaré le chef d'État sud-africain, dont le pays s'est toujours refusé à condamner l'invasion de l'Ukraine devant les Nations unies et dont le parti, le Congrès national africain (ANC), a

reçu en mars un don de 826 000 dollars (755 000 euros) d'un oligarque russe.

Des membres de la délégation de M. Ramaphosa ont suggéré que les missiles tombés sur Kiev au moment du passage du cortège des chefs d'État n'avaient peut-être pas été tirés par la Russie.

Alors que la cheffe de la diplomatie française est attendue lundi et mardi en Afrique du Sud, les États-Unis se sont récemment inquiétés d'un rapprochement entre Pretoria et Moscou. L'ambassadeur américain sur place, Reuben Brigety, a ainsi accusé en mai le gouvernement sud-africain d'avoir livré en décembre des armes à la Russie.

Cependant, bien que Moscou mène ces dernières années une offensive diplomatique sur le continent africain afin de renouer les amitiés perdues avec la fin de l'Union soviétique, le Kremlin n'a pas fait ici de geste concret permettant aux chefs d'État africains de pouvoir mettre en avant un premier acquis, même sur la question du blocage des exportations de céréales, qui touchent directement le continent. «Ce serait une fausse impression que de considérer cette mission comme un échec», tempère un membre de la délégation. «Il y a les déclarations pu-

bliques, mais en privé, les propos sont plus ouverts.» Poutine reconnaît la souveraineté des États selon la Charte des Nations unies

Selon une source, Poutine a reconnu la souveraineté des États conformément à la Charte des Nations unies et a accepté certains des souhaits exprimés par Zelensky, bien que ces souhaits n'aient pas été précisés. Cette reconnaissance est le début d'un processus qui passera par l'Afrique. Les sept chefs d'État qui devaient participer au voyage devraient se réunir en visioconférence pour une première évaluation au cours de la première semaine de juillet.

Le sommet Russie-Afrique approche

Le temps presse pour Vladimir Poutine s'il veut effectuer un geste significatif en direction du continent, car le sommet Russie-Afrique est prévu à Saint-Petersbourg du 26 au 29 juillet. Moscou entend utiliser cette rencontre comme une démonstration de l'extension de ses relations avec l'Afrique.

■ Binadjon Dombia

Massacre de 41 lycéens en Ouganda : Colère des familles

Une attaque djihadiste a causé la mort d'une quarantaine de personnes, principalement des étudiants, dans un lycée à la frontière entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo. Les autorités ougandaises accusent la milice islamiste des Forces démocratiques alliées (ADF) d'être responsable de cette attaque.

Le dimanche 18 juin 2023, des familles désespérées attendaient dans une morgue de l'ouest de l'Ouganda pour connaître le sort de leurs proches après le raid djihadiste qui a causé la mort de plusieurs dizaines d'étudiants. Au moins 41 personnes ont été tuées dans la nuit de vendredi à samedi lors

de cette attaque, la pire de ce type perpétrée dans le pays depuis des années. L'assaut a visé le lycée Lhubiriha, à Mpondwe, près de la frontière avec la République démocratique du Congo (RDC). Des responsables de l'armée et de la police ougandaise ont incriminé des membres des Forces démocratiques alliées (ADF), une milice islamiste qui a prêté allégeance à l'organisation Etat islamique (EI).

Les victimes ont été attaquées à coups de machettes, abattues et brûlées vives lors de cette attaque qui a choqué l'Ouganda et a suscité de vives condamnations internationales. Les assaillants ont fui vers le parc national des Virunga situé en territoire

congolais, enlevant également six personnes après leur raid meurtrier, selon l'armée et la police ougandaise qui ont promis de libérer ces otages.

Le président Yoweri Kaguta Museveni a promis d'éliminer les responsables de l'assaut. « Leur action – désespérée, lâche, terroriste – ne les sauvera pas », a-t-il déclaré. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a qualifié cette attaque « d'effroyable », tandis que Washington, un allié proche de l'Ouganda, et l'Union africaine ont également condamné ce bain de sang et présenté leurs condoléances.

Dix-sept étudiants ont été brûlés dans leur dortoir et vingt étudiantes ont été tuées à coups de couteau, a déclaré la première dame ougandaise et ministre de l'éducation, Janet Museveni. De nombreuses victimes ont été brûlées au-delà de toute reconnaissance possible lorsque les assaillants ont incendié un dortoir verrouillé dans le lycée, compliquant l'identification des victimes. Dans une morgue de Bwera, ville proche du lieu de l'attaque, des familles ont pleuré lorsque les corps de leurs proches ont été mis dans des cercueils puis emportés pour être enterrés. Mais beau-coup d'autres familles sont toujours sans nouvelles de leurs proches disparus. Les dépouilles de nombreuses victimes dans l'incendie du lycée ont été transférées dans la ville de Fort Portal où des tests ADN doivent être réalisés. Le général de division Dick Olum a déclaré à l'Agence France-Presse samedi dernier que les services de renseignement avaient signalé la présence des ADF dans la région au moins deux jours avant l'attaque, soulignant la nécessité d'ouvrir une enquête. Selon cet officier, les assaillants avaient des informations détaillées sur l'école. Cette attaque est la plus meurtrière en Ouganda depuis le double attentat de Kampala en 2010, qui avait fait 76 morts lors d'un raid revendiqué par le groupe islamiste des Chabab basé en Somalie.

■ Binadjan Dombia



Qualifications CAN Côte d'Ivoire : La RD Congo corrige le Gabon

La RD Congo a ravivé ses espoirs de qualification pour la Coupe d'Afrique des Nations 2023 en Côte d'Ivoire avec une victoire cruciale de 2-0 à l'extérieur contre le Gabon à Franceville dimanche soir.

Avec tout à jouer dans ce groupe très disputé, le match avait une immense signification. Historiquement, la RDC n'avait jamais remporté de victoire contre le Gabon, ajoutant une couche supplémentaire d'intrigue à la rencontre.

Dès le début, les Panthers ont montré leur intention en lançant des attaques qui ont mis

à l'épreuve les mains sûres du gardien Lionel Mpassi.

Cependant, c'est à la 34e minute que le vent a tourné en faveur des Léopards. Un corner bien exécuté a trouvé Aaron Tshibola, qui a habilement redirigé le ballon dans les filets, donnant l'avantage à la RD Congo.

La RDC a continué d'affirmer sa domination au fur et à mesure que le match avançait. À la 83e minute, la remplaçante Mayele a montré ses prouesses en s'accrochant à une longue passe de Meschak Elia.

Avec un jeu de jambes habile et une frappe puissante, Mayele a trouvé le fond du filet, inscrivant son premier but international.

Avec seulement deux tirs cadrés, la RD Congo a effectivement étouffé les ambitions offensives du Gabon. Les Panthères, découragées par leur incapacité à percer la défense congolaise, semblaient résignées à la défaite dans les derniers instants du match.

Cette victoire cruciale propulse les hommes de Sébastien Desabre en tête du Groupe I, à égalité de points avec le Gabon. Le Soudan et la Mauritanie suivent de près avec respectivement six et cinq points, préparant le terrain pour une confrontation intense mardi.

Aichatou Sanogo





Bélier (21 mars - 19 avril)

En embuscade dans votre maison X, celle de vos activités, Jupiter rétrograde vous mènera la vie dure. Vous devrez vous battre contre la mauvaise foi de vos supérieurs ou les attaques de vos collègues. Par sagesse, vous éviterez les positions radicales.

En ce qui concernera vos dépenses, vous appuierez sur la pédale frein, plus par obligation que par réelle volonté. Vous n'aurez pas trop le choix, car vos euros s'envoleront et il vous faudra être rigoureux dans vos finances en ce milieu de mois.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Cela fait belle lurette que vous ne vous rendez plus à votre travail avec une boule au ventre. En effet, vous êtes de plus en plus polyvalent... Aujourd'hui, ami Taureau, vous aurez même l'opportunité de rajouter une corde supplémentaire à votre arc !

Pour les négociations qui touchent de près ou de loin à l'argent, vous serez un crack ! Aujourd'hui, vous pourrez user d'arguments convaincants pour persuader votre conseiller bancaire de vous faire confiance, comme par exemple pour un découvert...



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Rien de tel qu'un nouveau départ ! Vous voilà sur les starting-blocks ! Rien ne vous décourage. Un changement de service ou une nomination arrive ! Ce que vous attendez depuis longtemps se concrétise. Vous devriez changer de bureau ou d'équipement !

Un peu de sagesse est vivement conseillée ! Vous craquez facilement pour les petits plaisirs. La somme des dépenses pèse lourd ! Votre salaire continue de partir très rapidement ! Pas d'inquiétude pour autant. Vous vivez légèrement au-dessus de vos moyens !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous avez du mal à accepter la moindre remarque, le moindre commentaire, que cela vienne de votre hiérarchie ou de vos collègues. Le carré Lune/Soleil implique des rapports de force, et vous avez beaucoup de mal à le supporter. D'où un climat de tensions.

Il faut peut-être vous attendre à quelques contrariétés dans ce domaine. Une mauvaise nouvelle risque de vous mettre de méchante humeur, et de vous perturber toute la journée. Restez positif, et essayez de relativiser. À chaque problème sa solution !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous serez contraint de vous adapter aux changements que vous imposera l'entreprise pour laquelle vous travaillerez. À moins que vous ne soyez vous-même déterminé à apporter votre touche personnelle. Dans ce cas, vous serez amené à prendre des contacts.

Vous pourriez soudainement être privé d'une source de revenus, d'un confort matériel. Vous comptiez sur ce complément pour régler quelques factures. Vous cherchez des pistes pour combler cette défaillance, mais cela vous demandera un peu de temps.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre raisonnement sera sans faille. Mine de rien, vous allez tracer votre route sans plus vous laisser perturber par des remarques sans fondements. De toute manière, vous serez soutenu dans votre travail. Vos attributions seront même en forte hausse.

Fidèle à vos habitudes, vous commencerez à dresser le bilan de vos finances au titre du premier semestre 2020 ! Votre indicateur ? Que les chiffres de l'année en cours soient meilleurs que ceux de l'année dernière... Pour l'instant, tout va bien !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre poste est stable. Il vous fait évoluer vers une fonction avec des responsabilités. La confiance en vous, aide à mieux communiquer. En plus, vos collègues aiment travailler à vos côtés. Vos activités peuvent demander la gestion d'une clientèle.

Gardez-vous de dépenser à tout-va ! Des coups de coeur tombent mal ! Ils se cumulent à des charges incompressibles. Il est bon de refaire les comptes ! Tenez mieux à jour votre gestion. La prudence est recommandée ! Vous pourriez avoir oublié une facture !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous éprouvez une grande satisfaction dans ce que vous faites, mais attention aux rapports avec vos collègues. Votre relationnel risque d'être épineux toute la journée, la moindre remarque vous fait bondir ! Ne prenez pas tout au pied de la lettre.

Votre esprit est perturbé, vous avez du mal à réfléchir et à vous concentrer. Attention à ne pas faire n'importe quoi, peut-être devriez-vous reporter certains projets, ou même certaines réunions qui devaient avoir lieu. Évitez les transactions financières.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous parviendrez à résoudre une bonne partie de vos difficultés relationnelles au travail, mais surtout, vous passerez à autre chose. Vous attendez que vos supérieurs vous confient des responsabilités plus valorisantes, comme ils vous l'auront promis.

Vous éviterez les opérations hasardeuses, c'est pourquoi vous ne ferez pas vos achats sur le net, sauf sur des sites dont vous connaissez la fiabilité. Dans un autre registre, vous saurez évaluer les risques avant de prendre une initiative audacieuse.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Pour insérer le monde du travail, ou demander une promotion, vous aurez votre méthode... Les entretiens ? Non merci, vous aurez l'impression de faire la manche... Vous allez préférer l'appui d'un proche pour vous dénicher une piste ou travailler en famille.

Un excédent monétaire ne vous dissuadera pas de chercher comment baisser davantage vos frais et réduire le montant de vos achats, sans provoquer des à-coups trop désagréables à votre train de vie. Ami Capricorne, deux mots : bonne chance !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Des soucis d'organisation arrivent. Vous devez changer de processus de travail. Une réunion importante peut se présenter. Elle donne des instructions pour avancer mieux. Vous êtes exposé en première ligne ! On peut vous demander votre opinion !

Un peu de relâche arrive enfin. Un changement de contrat financier est possible. Vous envisagez de changer des petits placements. La journée est idéale pour une nouvelle stratégie financière. Le but est de réaliser des économies. Vos idées sont judicieuses !



Poisson (19 février - 21 mars)

Votre créativité est à son comble, et vos idées deviennent beaucoup plus structurées. Votre logique et votre esprit d'analyse favorisent grandement votre réussite, vous forcez l'admiration. Alors, chassez votre stress intérieur, il n'a pas lieu d'être !

Votre générosité est encore plus importante que d'habitude, et vous n'aspirez qu'à une chose, gâter vos proches ! Vous pouvez vous le permettre, mais prudence, tout de même, freinez un peu vos ardeurs, vous avez tendance à dépenser sans compter !

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1273 **Malikilé**



1274 **Malikilé**



1275 **Malikilé**



1276 **Malikilé**



1277 **Malikilé**



1278 **Malikilé**



1279 **Malikilé**



1280 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23